



Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 9–13 novembre 2015

## RAPPORTS D'ÉVALUATION

Point 6 de l'ordre du  
jour

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2015/6-B/Add.1**  
25 septembre 2015  
ORIGINAL: ANGLAIS

## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS CONSACRÉES AU TRAVAIL DU PAM EN MATIÈRE DE PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE ET D'INTERVENTION EN CAS DE CRISE

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM  
(<http://executiveboard.wfp.org>).

---

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les coordonnateurs mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

M. R. Lopes da Silva  
Sous-Directeur exécutif  
Département des services concernant les  
opérations  
Tél.: 066513-2200

M. C. Kaye  
Directeur  
Division de la gestion et du suivi  
de la performance  
Tél.: 066513-2197

M. C. Martino  
Conseiller pour les programmes  
Sous-Division de la gestion de la performance et  
de l'établissement de rapports  
Tél.: 066513-3576

---

## PROJET DE DÉCISION<sup>\*</sup>

Le Conseil prend note du document intitulé "Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport de synthèse des évaluations consacrées au travail du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise" (WFP/EB.2/2015/6-B/Add.1).

---

<sup>\*</sup> Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## CONTEXTE

1. On trouvera dans le présent document la réponse de la direction aux recommandations formulées dans le rapport de synthèse de la série d'évaluations consacrées entre 2012 et 2015 aux activités de préparation aux situations d'urgence du PAM et à ses interventions en cas de crise, notamment celles du module mondial de la logistique (2012), du module mondial de la sécurité alimentaire (2014), de l'utilisation des fonds de financement commun pour la préparation et l'organisation des interventions humanitaires (2015) et du Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise (2015).
2. Ces évaluations, réalisées alors que le PAM était en transition entre aide et assistance alimentaire et qu'il restructurait et décentralisait ses fonctions, ont coïncidé avec les six situations d'urgence de niveau 3 de 2014, qui ont mis à rude épreuve les capacités de préparation et d'intervention en cas de crise.
3. La direction prend note avec satisfaction de la conclusion d'après laquelle les investissements du PAM dans la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise ont amélioré l'efficacité et la prévisibilité des interventions, en particulier pour les situations d'urgence de grande envergure survenant brutalement. Le rapport souligne les contributions du PAM à la réforme des Nations Unies, en particulier son appui aux mécanismes de coordination. La direction a néanmoins conscience des difficultés indiquées dans le rapport, notamment la nécessité d'affecter des ressources humaines et financières suffisantes aux activités de préparation et aux interventions en cas de crise.
4. Le tableau ci-après présente les mesures qu'il est proposé de prendre pour donner suite à ces recommandations et les échéances correspondantes.

## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS CONSACRÉES AU TRAVAIL DU PAM EN MATIÈRE DE PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE ET D'INTERVENTION EN CAS DE CRISE

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 1.</b> La direction exécutive devrait veiller à consacrer plus de ressources et à donner une impulsion plus vigoureuse à la gestion des ressources humaines dans le cadre des activités de préparation et des interventions en cas de crise, qui doivent être au cœur de la mise en œuvre de la stratégie du PAM en matière de personnel. La Division des ressources humaines devrait se charger d'élaborer une approche globale multifonctions du recrutement, de l'organisation des carrières, du développement des capacités, du déploiement, de la santé et du bien-être, en particulier pour le personnel national et les femmes. Le développement des capacités du personnel devrait prévoir d'autres options que la formation de type classique et inciter à recourir à des méthodes d'apprentissage interpersonnelles, notamment l'accompagnement personnalisé et la formation en cours d'emploi</p>	<p>Groupe de haut niveau chargé de la gestion et Division des ressources humaines</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise sont un élément central de la stratégie en matière de personnel, qui est en train d'être appliquée de manière généralisée; le Groupe de haut niveau chargé de la gestion a déjà affecté des ressources à la Division des ressources humaines.</p> <p>La stratégie en matière de personnel a pour objet de recruter et de fidéliser une main-d'œuvre de qualité optimale, de former des cadres, en particulier des femmes, et de créer une organisation qui privilégie le perfectionnement et le bien-être de son personnel, en particulier de son personnel national. La responsabilité première de l'exécution revient à la Division des ressources humaines, qui informera le Groupe de haut niveau chargé de la gestion des initiatives en la matière.</p> <p>La Division des ressources humaines appuie la méthode "70.20.10" en matière de développement des capacités, selon laquelle 70 pour cent du perfectionnement du personnel se fait en cours d'emploi, 20 pour cent à la faveur de l'apprentissage interpersonnel et 10 pour cent par le biais de la formation classique. La division offre de ce fait des possibilités d'acquérir une expérience en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, par exemple en étoffant le fichier des agents mobilisables en cas d'urgence et en établissant des fichiers régionaux, et elle renforce la gestion de la performance en vue d'accroître la responsabilisation en matière de remontée de l'information et d'accompagnement personnalisé, moyennant par exemple des évaluations de la performance professionnelle du personnel recruté à court terme.</p>	<p>Décembre 2016</p>
<p><b>Recommandation 2.</b> La nouvelle initiative de gestion des connaissances du PAM devrait viser à résoudre les problèmes rencontrés par le personnel de terrain en matière de préparation et d'intervention en cas de crise, en prévoyant en particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ le partage de l'information et l'apprentissage sur un mode informel;</li> <li>➤ une utilisation plus systématique de l'information et des données pour prendre les décisions opérationnelles relatives à la préparation et aux interventions en cas de crise.</li> </ul>	<p>Groupe de haut niveau chargé de la gestion, Division de l'innovation et de la gestion du changement, Division de la préparation aux situations d'urgence et de</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Grâce à son initiative relative à la gestion des connaissances, la Division de l'innovation et de la gestion du changement donnera suite aux constatations concernant la préparation et l'intervention en cas de crise et contribuera à atténuer les difficultés rencontrées sur le terrain. Une approche globale de la gestion des connaissances améliorera le partage des savoirs et des données d'expérience obtenues sur le terrain afin de les appliquer à la prise des décisions concernant la préparation et l'intervention en cas de crise.</p>	<p>Décembre 2016</p>



## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS CONSACRÉES AU TRAVAIL DU PAM EN MATIÈRE DE PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE ET D'INTERVENTION EN CAS DE CRISE

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
	l'appui aux interventions en cas de crise	<p>La mise en œuvre démarrera au dernier trimestre de 2016, sous réserve que le système de classification de l'information du PAM ait été approuvé et que le logiciel correspondant ait été actualisé et soit prêt.</p> <p>La méthode de gestion des connaissances et d'apprentissage de la Division de la préparation aux situations d'urgence et de l'appui aux interventions en cas de crise continuera de servir à développer cette initiative.</p>	
<p><b>Recommandation 3.</b> Le PAM devrait consacrer plus de ressources humaines et financières à la préparation aux situations d'urgence et au renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise des partenaires non gouvernementaux et des autorités nationales, afin d'améliorer l'efficacité des interventions. Il devrait également plaider pour un accroissement du financement alloué par les donateurs au développement. Ces mesures devraient viser à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ rendre plus harmonieuse et plus durable l'approche suivie par le PAM en matière de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise des partenaires et des autorités nationales;</li> <li>➤ améliorer les données et l'information nécessaires pour les activités de préparation grâce à la cartographie des partenaires, à l'évaluation des capacités et à l'analyse des marchés, des structures et des éventuels prestataires de services pour les programmes de transferts de type monétaire.</li> </ul>	<p>Groupe de haut niveau chargé de la gestion, Division de la préparation aux situations d'urgence et de l'appui aux interventions en cas de crise</p> <p>Division de la préparation aux situations d'urgence et de l'appui aux interventions en cas de crise, bureaux régionaux</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>En tant qu'organisation financée par des contributions volontaires, le PAM doit respecter la volonté des donateurs en matière d'affectation des fonds et ne peut pas toujours employer les ressources à sa guise. Des mesures sont prises pour tenter de surmonter cette difficulté, comme la procédure accélérée de signature des accords de partenariat sur le terrain pour les situations d'urgence, les programmes régionaux de développement des capacités des instances nationales de gestion des catastrophes et la formation des partenaires par le module de la sécurité alimentaire. À l'avenir, il est prévu:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ d'actualiser les accords conclus avec les organisations non gouvernementales en matière de préparation et d'intervention en cas de crise;</li> <li>➤ de mettre au point une méthode globale de renforcement des capacités nationales, en collaboration avec les partenaires, les modules d'action groupée et d'autres divisions du PAM; et</li> <li>➤ de participer à l'élaboration de l'approche des interventions d'urgence du Comité permanent interorganisations et des acteurs nationaux et locaux.</li> </ul> <p>Le PAM a déjà mis en place la plateforme pour les transferts de type monétaire.</p> <p>L'investissement consacré par le PAM à l'analyse intégrée du contexte contribuera à améliorer les liens entre la gestion de l'information opérationnelle et les données issues de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité.</p>	<p>Décembre 2016</p> <p>Décembre 2016</p>





## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS CONSACRÉES AU TRAVAIL DU PAM EN MATIÈRE DE PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE ET D'INTERVENTION EN CAS DE CRISE

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 4.</b> Tirant davantage parti de sa participation au processus mondial de réforme de l'aide humanitaire, notamment au Sommet mondial sur l'action humanitaire et aux discussions sur le financement de cette action, le PAM devrait:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ prendre en considération de manière plus équilibrée tous les types de situations d'urgence, y compris les crises chroniques, celles de moindre gravité et les crises insuffisamment financées ou "oubliées";</li> <li>➤ moins exiger du personnel de terrain en ce qui concerne les processus mondiaux et concentrer les ressources limitées sur l'accroissement de la qualité des interventions d'urgence, notamment l'amélioration de la communication avec les populations touchées et de la responsabilité envers ces dernières ainsi que l'accentuation de l'importance accordée à la problématique hommes-femmes et à la protection;</li> <li>➤ communiquer aux partenaires et aux autres institutions l'expérience positive acquise en matière de préfinancement, aider les partenaires à créer leurs propres dispositifs et prôner un recours accru au préfinancement.</li> </ul>	<p>Groupe de haut niveau chargé de la gestion, Directeur exécutif adjoint, Bureau de la Directrice exécutive, Division de la préparation aux situations d'urgence et de l'appui aux interventions en cas de crise</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM continue à participer aux travaux liés à la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe, au financement du développement, aux objectifs de développement durable, à la Conférence de 2015 sur le climat qui va se tenir à Paris et au Sommet mondial sur l'action humanitaire, en insistant pour que les opérations d'urgence et leur contexte particulier soient pris en considération de manière équilibrée: au cours des discussions sur les indicateurs de réduction des risques de catastrophe, par exemple, le PAM prône la prise en compte des personnes touchées par la sécheresse; dans l'exposé qu'il présentera au Sommet mondial sur l'action humanitaire, il se prononce en faveur de systèmes d'exécution souples et adaptés au contexte. Il apprécie vivement l'appui fourni par les États membres, en particulier lors des négociations intergouvernementales.</p> <p>L'équipe spéciale du PAM pour l'après-2015 – comprenant le Directeur exécutif adjoint et des membres du personnel du Siège, des bureaux régionaux et des bureaux de New York, Genève et Addis-Abeba – participe à ces processus. Le PAM et ses partenaires encouragent l'utilisation d'outils tels que les protocoles prévus dans le Programme de transformation.</p> <p>Le PAM participe à des initiatives concernant le financement de l'action humanitaire et diffuse ses idées par le biais du Comité permanent interorganisations, du Groupe de haut niveau sur le financement de l'aide humanitaire et du Sommet mondial sur l'action humanitaire pour ce qui est des questions soulevées par la Directrice exécutive concernant les coordonnateurs des secours d'urgence et les chefs de secrétariat des organismes représentés au sein du Comité permanent interorganisations. Parmi les autres exemples figurent l'assistance fournie par le PAM à la mise en place de moyens de secours au sein de l'Organisation mondiale de la Santé et sa participation à une initiative interorganisations financée par l'Allemagne portant sur le financement fondé sur les prévisions. Ces processus se poursuivront après le Sommet mondial sur l'action humanitaire.</p>	<p>Mai 2016</p> <p>Décembre 2016</p> <p>En cours</p>